

 Cette formation est proposée par l'ADEME

Matrice des coûts pour les bureaux d'études : Méthodes, outils (SINOE®) et bonnes pratiques pour accompagner les collectivités

Cette formation opérationnelle s'adresse aux bureaux d'études accompagnant les collectivités dans l'élaboration et l'exploitation de leur Matrice des coûts (déchets, assainissement, etc.). Objectif : Maîtriser les nouvelles règles 2026, les outils dédiés (SINOE® V3, ComptaCoût®) et les retraitements comptables, pour produire des matrices fiables, conforme et exploitables

Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)

 Bureau d'études

 14h

 1500€

Classe virtuelle

Code module : DMA01

Mis à jour le : 22/09/2026

À qui s'adresse la formation ?

Le public cible

Cette formation est ouverte uniquement aux bureaux d'études. Elle sera gratuite pour les Bureaux d'études de l'accord cadre.

Les prérequis

- Connaissances de base en comptabilité publique ou comptabilité des collectivités
- Expérience dans l'accompagnement des collectivités (déchets, assainissement, etc.) ou la gestion de données financières
- Maîtrise des outils bureautiques (Excel notamment) pour les exercices pratiques

Objectifs

Les objectifs de la formation

- **Comprendre** les enjeux et règles de la Matrice des coûts (nouvelles règles 2026, structuration, 10 étapes de remplissage)
- **S'approprier** les outils (SINOE® V3, ComptaCoût®, fichier automatisé) pour saisir, configurer et valider une matrice conforme
- **Appliquer** les retraitements extra-comptables (TVA, amortissements, subventions, charges supplétives) via des études de cas pratiques
- **Exploiter** les résultats (référentiel national, Open Data, présentation aux élus) et garantir la traçabilité des données

Programme

Le programme détaillé

Jour 1

- Introduction et cadre général
- Présentation des outils : Matrice des coûts (nouvelles règles), ComptaCoût® et SINOE® V3
- Fondamentaux de la Matrice des coûts
 - Enjeux et lien avec la comptabilité publique
 - Structuration en lignes et colonnes, 10 étapes clés du remplissage
 - Nouvelles règles de remplissage et rappels des spécificités techniques
- Ateliers pratiques sur SINOE®
 - Configuration du cadre de la matrice à partir d'un cas classique
 - Démonstration du module coûts : structuration, fiche de synthèse et matrice renseignée
 - Exploitation des résultats : fichier évolution, Open Data et référentiel national

Jour 2

- Approfondissement des règles et données comptables
 - Exercices d'appropriation des règles de remplissage en sous-groupes
 - Organisation comptable et documents sources à prendre en compte ou exclure
 - Fonctionnalités du fichier automatisé : clés de répartition et unités d'œuvre
 - Retraitements extra-comptables et études de cas
 - Charges supplétives : 4 types à intégrer, cas pratique d'affectation (ex. : soutiens CITEO)
 - TVA, amortissements et subventions : Extraction, calcul et retraitements
 - Contrôle de cohérence entre le compte administratif et la matrice
 - Finalisation et exploitation dans SINOE®
 - Présentation du référentiel national et module d'exploitation
 - Démonstration de requêtes sur les coûts à partir de matrices validées
 - Saisie des données (coûts, populations, tonnages) et demande de validation
 - Tour de table final
- ADEME, Agence de la transition écologique - Siège social : 20, avenue du Grésillé – 49004 Angers Cedex 01
RCS ANGERS 385 290 309 00454 - Code NAF : 8413Z - N°Agrément : 52 49 020 78 49 - Site web : www.ademe.fr

Durée

14h

Les modalités pédagogiques

Alternance théorie/pratique :

- Exposés méthodologiques (règles, enjeux, outils)
- Démonstrations logicielles (SINOE® : configuration, saisie, requêtes)
- Travaux dirigés en sous-groupes (cas concrets : clés de répartition, TVA, amortissements)
- Fichier de travail automatisé pour s'exercer aux retraitements
- Supports : Présentations, fiches synthétiques, matrices pré-remplies, accès à SINOE® en temps réel
- Interactivité : Tours de table, questions/réponses, partage d'expériences entre participants

Les modalités d'évaluation

- Formative (en continu) : Quiz ou questions orales en début/fin de journée pour valider les acquis. Correction collective des exercices (ex : cohérence compte administratif/matrice)
- Sommative (en fin de formation) : Étude de cas finale : Remplir une matrice à partir de données comptables, avec retraitements et exploitation via SINOE®. Auto-évaluation (grille de compétences : "maîtrise des règles", "utilisation de SINOE®", etc.)
- Validation : Attestation de formation délivrée après participation active et réalisation des exercices

L'équipe pédagogique

Agnès VITRÉ : INDDIGO

Laura VILLARROEL : ADEME

Tarif

Pour les entreprises (publiques ou privées) : 1500 €

L'ADEME prend en charge les coûts pédagogiques pour les entreprises disposant de l'Agrément ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale).

Pour consulter la prise en charge des frais de déjeuners, cliquez [ICI](#)

Toute absence non justifiée sera facturée comme précisé dans l'article 4 de nos [conditions générales de vente](#).